

PROGRAMME DE FORMATION – SECTEUR PUBLIC
ACTUALITES JURISPRUDENTIELLES ET REGLEMENTAIRES DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Formation dispensée par un avocat expert des marchés publics

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse aux pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices qui souhaitent découvrir les nouveautés du Code de la commande publique et les actualités des marchés publics.

PRÉ-REQUIS

- Techniques : absence de pré-requis
- Connaissances spécifiques : niveau débutant / niveau intermédiaire

OBJECTIFS

Une journée pour décrypter les nouveautés liées au Code de la commande publique :

- Tirer profit des dernières actualités jurisprudentielles et réglementaires pour optimiser et sécuriser les procédures de passation des marchés
- Maîtriser les obligations en matière de publicité et de mise en concurrence
- Maîtriser les subtilités des différentes procédures de passation
- Appréhender de manière opérationnelle la participation aux marchés publics
- Maîtriser les règles spécifiques à l'exécution des marchés publics

CONTENU

Maîtriser les règles de publicité et de mise en concurrence pour un achat performant ou une réponse optimum

- L'obligation de mise à disposition dématérialisée des documents de la consultation
- Optimiser le relèvement à 40.000 € du seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence
- Maîtriser les règles applicables en matière d'allotissement
- Maîtriser les règles applicables en matière de variantes et d'options
- Maîtriser les règles applicables au sourcing

Maîtriser les règles de participation aux marchés publics

- Analyse des motifs obligatoires et facultatifs d'exclusion des candidats des marchés publics
- L'appréciation des capacités des entreprises nouvellement créées ou en redressement judiciaire
- L'appréciation des capacités des candidats en cas de cotraitance/sous-traitance
- L'allègement du dossier de candidature (DUME, documents à signer ou pas...)
- Maîtriser les règles de régularisation des candidatures irrégulières

Maîtriser les règles de sélection des offres pour garantir le meilleur achat

- Analyse des dernières jurisprudences concernant le choix des critères de choix des offres
- Maîtriser les règles relatives à la régularisation des offres irrégulières
- Analyse de la règle permettant d'examiner les offres avant les candidatures
- Les règles à respecter concernant les offres anormalement basses
- Les règles à respecter en matière de négociation et distinction avec l'audition ou le dialogue

Maîtriser les procédures de publicité et de mise en concurrence pour une passation sécurisée

- Analyse des cas de recours à la procédure avec négociation

Maîtriser les obligations en matière d'information des candidats évincés

- Analyse des stratégies et astuces en matière d'information des candidats évincés
- Analyse des stratégies et astuces au stade de l'avis d'attribution
- Analyse des stratégies et astuces pour connaître les offres concurrentes

Maîtriser les règles d'exécution des marchés publics pour une relation contractuelle efficace

- Maîtriser les différents cas dans lesquels il est possible de modifier le marché
- Savoir rédiger et profiter des clauses de réexamen du contrat
- Connaître le nouveau droit à indemnisation du titulaire du marché
- Savoir rédiger et profiter des clauses « recours »

- La prise en charge des réclamations liées au COVID 19
- L'impact du RGPD sur les marchés en cours d'exécution

Maîtriser les nouvelles règles en matière de règlements alternatifs de règlement des différends

- Analyse de l'utilité du recours à la médiation en matière de marchés publics
- Analyse des stratégies et astuces des acheteurs et des entreprises
- Analyse de l'utilité du recours aux comités consultatifs de règlement amiable des différends

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La salle de formation est équipée de tout le confort nécessaire pour rendre la formation agréable. Afin que vous puissiez bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage, nous limitons le nombre de participants par session, et nous mettons toujours en avant des cas pratiques et mises en situation.

ÉVALUATION ET SANCTION

La formation est évaluée par le biais d'une fiche d'évaluation qui porte à la fois sur les aspects organisationnel, méthodologique et pédagogique de la formation ainsi que sur la réponse aux attentes des stagiaires.

La formation est également sanctionnée par une attestation individuelle de formation.

QUALITÉ DU FORMATEUR

- **Avocat spécialisé en marchés publics et délégations de service public**
Avocat au Barreau de Paris, titulaire du certificat de spécialisation en droit public, spécialisé en marchés publics et délégations de service public. Sa connaissance approfondie de la réglementation et de la jurisprudence lui permet de dispenser d'utiles conseils pour sécuriser juridiquement les procédures des acheteurs ou pour élaborer des stratégies commerciales et contentieuses efficaces pour les entreprises qui participent aux marchés publics.

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- **Durée de la formation** : 7 heures soit 1 journée
- **Horaires de la formation** : 9h00-12h30 puis 14h00-17h30
- **Code** : ACH6
- **Lieu** : dans les locaux de l'organisme ou dans les nôtres
- **Organisation** : formation réalisable en présentiel
- **Nombre de stagiaires** : 10 participants au maximum

CONTACT

- ☎ tél. : 01 79 06 77 00
- ✉ email : formations@achatpublic.com
- 🌐 site web : <https://evenements.infopro-digital.com/achatpublic-public/>